



CAMP DE BRENS
Association pour Perpétuer le Souvenir
des Internées des Camps de Brens
et de Rieucros

Année 2022

Bulletin n° 3

Site Internet : <https://apsicbr.wordpress.com> - Adresse mail : apsicbr@hotmail.fr

SOMMAIRE

- **« Hommage à Rudolf Leonhard : Le feu aux barbelés »**
le 5 novembre 2022, présentation par Remi Demonsant.....page 2
- **Libération de Gaillac et des villages environnants le 21 août 2022**
Discours de Michel de Chanterac à Brenspage 3
Ouverture de la commémoration au square Joffre, par Remi Demonsantpage 4
Discours de Jacques Fijalkowpage 5
Discours de Michel de Chanteracpage 7
- **Inauguration du lieu de mémoire de Campagnac**
En hommage à Léopold Rousseaux, compte-rendu par Remi Demonsantpage 9
- **Agenda et infos**page 13
- **Brochures et livres à la vente**page 14
- **Présentation et bon de commande**page 16
- **Appel de cotisation, bulletin d'adhésion**page 18

Composition du Bureau et du Conseil d'administration

Présidente d'honneur : Nuria Mor
Président : Remi Demonsant, Président-adjoint : Michel de Chanterac
Secrétaire : Geneviève Chortey
Trésorière : Jeannine Audoye

Membres :
Maryline Alvernhe, Norbert Barbance, Jérôme Bertin, Éric Bruguière, Madeleine Guéraud,
Laurette Llahi-Roques, Thierry Mulin, Ginette Vincenot

Hommage à Rudolf Leonhard : Le feu aux barbelés

Samedi 5 novembre à 16h, à l'Auditorium Dom Vayssette de Gaillac



© Bundesarchiv, Bild 183-12628-0001 Quaschinsky, Hans-Günter. CC-BY-SA 3.0

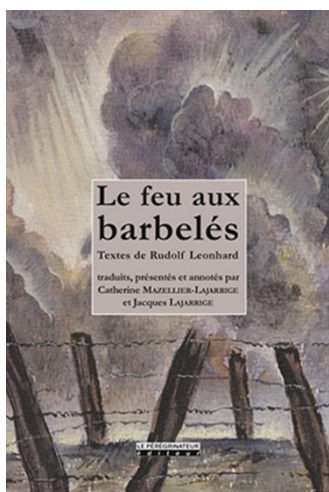
Ainsi que nous vous l'annonçons dans notre précédent bulletin, notre association – en partenariat avec l'Institut d'Histoire Sociale du Tarn, la CGT retraités, le Centre de recherches et d'Etudes germaniques (CREG) de l'Université Toulouse-Jean Jaurès et l'ANACR du Tarn – va rendre hommage à l'écrivain allemand Rudolf Leonhard qui a été successivement interné au camp de concentration du Vernet d'Ariège et incarcéré à la prison secrète de Castres¹.

R. Leonhard est considéré comme l'un des écrivains allemands les plus importants de sa génération. Il est certainement le plus francophile de tous pour avoir passé plus du tiers de sa vie en France et avoir épousé Yvette Prost, une résistante française. Tout naturellement, il en est même venu, à l'instar de son aîné Rainer Maria Rilke, à écrire des poèmes en langue française. Ainsi *Le feu aux barbelés*, ce recueil de poèmes en français sur l'internement et l'emprisonnement qui n'a jamais pu être édité et auquel Catherine Mazellier-Lajarrige et Jacques Lajarrige ont en signe d'hommage emprunté le titre pour leur anthologie.

R. Leonhard n'était sans doute pas homme à combattre les armes à la main. Ses armes à lui ont été l'écriture et la parole. Ses capacités à s'exprimer en français lui permirent de créer des relations avec les Français et de venir en aide aux camarades qui partageaient son exil. Voici ce qu'en écrivait le germaniste et historien Gilbert Badia pour le situer dans le contexte de l'immigration allemande et autrichienne en France à partir de l'accession d'Hitler au pouvoir :

¹ Cette prison était surnommée "21^e baraque du camp de Saint Sulpice". Majoritairement, y étaient mis au secret les internés des camps de Saint Sulpice et du Vernet qui étaient considérés comme les plus dangereux.

"Dans les milieux de l'émigration allemande et autrichienne à Paris, Rudolf Leonhard connaissait tout le monde et usait volontiers de ses relations pour venir en aide à ses compagnons d'exil. C'était à vrai dire un émigré pas comme les autres, puisqu'il était venu dans notre capitale dès 1927, qu'il était marié à une Française, Yvette – et Yvette, qui travaillait en 1940 à la Préfecture de Marseille, remuera ciel et terre pour venir en aide aux Allemands internés avec son mari au camp du Vernet -, qu'il avait de solides relations dans les milieux de gauche français, intellectuels et politiques. Pour toutes ces raisons, contrairement à la plupart des autres émigrés, Rudolf Leonhard n'hésitera pas, de 1933 à 1939, à prendre la parole en public, à faire partie officiellement de la direction de plusieurs organismes : l'Association des écrivains allemands émigrés, dès 1933, l'Association des amis de la République française, en 1939. Sur les documents du Comité Thälmann figure, de 1934 à 1936, son propre CCP sur lequel sont recueillis les fonds destinés aux victimes du fascisme hitlérien. En 1939, il participera, à Radio-Paris, à plusieurs émissions de propagande en direction de l'Allemagne."²



L'hommage gaillacois à Rudolf Leonhard nous permettra d'écouter successivement :

- une présentation de la vie et de l'œuvre de l'écrivain par les universitaires Catherine Mazellier-Lajarrige et Jacques Lajarrige, auteurs du livre *Le feu aux barbelés* (Ed. Le Pérégrinateur, 2020)³
- une lecture-concert *Rudolf Leonhard : Le feu aux barbelés* par Philippe Bertin, lecteur, et Gabrielle Randrian Koelhoeffer, contrebassiste
- De plus, un dernier temps permettra aux différents intervenants de répondre aux questions du public.

Pour les Gaillacois, cet hommage aura une résonance particulière. En effet, Rudolf Leonhard a partagé à Castres la même cellule que Josef Wagner qui est le père d'une amie gaillacoise, fidèle membre de notre association : Maria Jacottet⁴. Josef et son épouse Helena, ayant refusé le résultat du plébiscite de rattachement de la Sarre au Reich nazi, se sont réfugiés en France en 1935. Militant du Parti communiste allemand et du "Travail Allemand"⁵, Josef n'a pas eu la possibilité de participer, comme R. Leonhard, à l'évasion collective de la prison le 16 septembre 1943⁶ car le régime de Vichy l'avait déjà livré aux nazis qui l'ont exécuté le 1er septembre 1943 à la prison de Berlin-Plötzensee.

² *Exilés en France : Souvenirs d'antifascistes allemands émigrés (1933-1945)*, Introduction de Gilbert Badia, Éditions François Maspero, 1982 ; Interviews de Rudolf Leonhard, pages 247 à 261.

³ En vente sur le stand de l'association, ce livre pourra vous y être dédié par ses auteurs

⁴ Maria est décédée en 2014.

⁵ Organisation de la Résistance allemande et autrichienne en France, liée au PCF et au KPD (Parti communiste allemand)

⁶ cf. Jonny Granzow, *16 septembre 1943, l'évasion de la prison de Castres*, préface d'Alain Boscus, Editions Loubatières, 2009

Discours de Michel de Chanterac devant la stèle du camp de Brens

Mme la députée, Mmes les maires de Brens et Gaillac, Mmes et MM. les conseillers municipaux et départementaux, MM. les représentants des associations de résistants et d'anciens combattants, M. le Président Gineste, chers amis,

Cette manifestation, organisée tous les ans par M. Gineste, Président des anciens combattants de Gaillac, a été initiée par deux grands résistants gaillacois, Renée Taillefer Mège et Charles Couchet. Récusant absolument la concurrence des mémoires, ils ont toujours voulu associer les anciens combattants, les résistants, les déportés et les internés unis dans leur attachement au programme du Conseil National de la Résistance. Ce programme qui a rarement été en odeur de sainteté auprès des forces économiques et financières dominantes, donc souvent attaqué, souvent remis en cause, structure encore malgré tout, pour l'essentiel, 80 ans après, notre société.

D'octobre 1940 au 4 juin 1944, sous le régime de Vichy, 2300 personnes sont passées par ce site, privées du plus élémentaire des droits, leur liberté : d'octobre 1940 à mars 1941, 322 républicains espagnols à 80 % femmes et enfants et 1300 israélites étrangers victimes de la loi antisémite du 4 octobre 1940 puis, du 13 février 1942 au 4 juin 1944, 700 femmes de 15 nationalités dans un camp de concentration réservé aux femmes, le seul de la zone sud.

Au-delà de la diversité de leurs parcours, de leur nationalité, du motif de leur privation de liberté, toutes et tous ont subi l'internement administratif. Il n'est pas sans intérêt de savoir comment une procédure exorbitante du droit commun a pu se mettre en place dans un pays démocratique, la France patrie des Droits de l'Homme. Car, dans l'internement administratif, il n'y a pas de mise en examen, pas de procès, pas de possibilité de défense, la durée est indéterminée. Le pouvoir administratif s'impose. Comme les lettres de cachet de l'Ancien Régime, les oukases du régime tsariste, les pratiques abominables du pouvoir stalinien. Il n'y a pas non plus de possibilité d'appel, de recours, de remise de peine. C'est le plus souvent le préfet du département qui prend, de façon discriminatoire, la décision d'internement à partir du rapport de police, d'informations des renseignements généraux, voire de simple dénonciation. C'est une privation de liberté préventive pour les personnes susceptibles de troubler l'ordre public, voire la sécurité nationale. L'originalité de la France, c'est que c'est la III^e République qui crée, pour les « étrangers indésirables », des « centres spéciaux soumis à une surveillance permanente ». Cela est finalisé dans un décret-loi du 13 novembre 1938 signé par le Président de la République Albert Lebrun, le Président du Conseil Edouard Daladier, le Ministre de l'intérieur Albert Sarraut et le Ministre de la justice, le gaillacois Paul Marchandau. Ce décret-loi est pris dans un pays démocratique en dehors de l'état de guerre, il institutionnalise une véritable xénophobie d'Etat.

Cette période funeste dans l'histoire de la III^e République se situe après les accords de Munich du 30 septembre et deux jours après la Nuit de Cristal en Allemagne, véritable pogrome révélant la nature abjecte du nazisme. Malgré cela, le gouvernement Daladier abandonne l'antifascisme du Front Populaire pour rechercher un accord politique avec Hitler et



Mussolini. Dès le 21 janvier 1939, le camp de Rieucros, près de Mende en Lozère, sera le premier camp d'internement administratif avant les camps de concentration, selon l'expression d'Albert Sarraut, qui ouvriront pour les Républicains espagnols en février et mars 1939, après la reconnaissance de Franco par la République Française dès février 1939. Puis Rieucros deviendra, en octobre 39, un camp pour femmes étrangères avant d'accueillir en novembre des indésirables françaises, pour l'essentiel des communistes, après la dissolution de leur parti. Si l'internement administratif est, hélas, dans notre pays, une création républicaine, il sera largement utilisé par l'État Français de Philippe Pétain pour mettre au pas « l'anti France » : opposants politiques à Vichy, syndicalistes, juifs et aussi les femmes qui dérogent à l'ordre moral de l'État Français. Aussi, au camp de Brens, des prostituées, des « filles soumises » seront internées.

La politique de collaboration initiée le 24 octobre 1940 à Montoire, alliée à un antisémitisme d'Etat radical - statut des Juifs, internement des juifs étrangers, création du Commissariat aux questions juives – va amener l'État Français au pire, la complicité de crime contre l'humanité. Nous avons repris ce terme le 15 août 2015 pour l'inauguration de cette stèle additive, mentionnant enfin que la rafle du 26 août 1942 était bien de nature raciale.

Après la fin du camp le 4 juin 1944 et la libération de Gaillac, l'internement administratif s'est maintenu dans la République rétablie et 273 présumés collaborateurs seront internés de décembre 1944 à juillet 1945. Cependant, on ne peut en aucune façon comparer la situation sous le régime de Vichy et sous la République. D'une part les internés l'ont été en attente de procès. Ils ont eu des avocats pour défendre leur cause. Le rétablissement de la liberté de la presse a permis à tous les courants politiques de s'exprimer. Et une violente campagne de presse a été déclenchée dans nombre de journaux plus ou moins nostalgiques de l'État Français expliquant que les droits de la défense pour les épurés de 1944 n'étaient pas correctement assurés. Ce n'est pas l'avis de l'historien et grand résistant Marc Ferro qui rappelle ce qui se passait sous Vichy aux responsables de cette campagne de presse.

Ainsi de quels droits de la défense ont bénéficié les 160 000 déportés politiques souvent dénoncés par les futurs épurés de 1944 ? Et ici, dans ce camp, de quels droits de la défense ont bénéficié les républicaines espagnoles renvoyées chez Franco, alors qu'il n'y avait pas d'accord d'extradition entre la France et l'Espagne ? Quels droits de la défense pour Maria Sevenich religieuse dominicaine allemande remise à la Gestapo en juin 1942 en application de l'article 19 alinéa 3 de la convention d'armistice ? Enfin, de quels droits de la défense ont bénéficié les juives du camp de Brens qui partiront, dans la nuit et le brouillard le 26 août 1942, le 12 septembre 42, le 28 août 43, le 25 mars 44 vers Drancy et Auschwitz ? Vous le savez, aucune n'est revenue.

Ouverture de la commémoration au square Joffre, par Remi Demonsant

Nous voici à la dernière étape de ce long parcours mémoriel, devant cette stèle située sur le parcours de Déportation des femmes et des jeunes filles juives du camp de Brens vers la gare de Gaillac pour leur extermination à Auschwitz.

Depuis 2017, nous sommes enfin en mesure de nommer l'identité de 55 déportées juives, après des années de recherches aux Archives départementales du Tarn dont les résultats ont été confrontés aux données du Mémorial de la Déportation des Juifs de France de Serge

Klarsfeld. Dès l'été 2017, nous avons tenu à associer à notre démarche nos amis de la communauté juive du Tarn alors présidée par Jacques Fijalkow, par ailleurs président des Amitiés Judéo-lacaunaises.

Ce Mémorial de la Déportation du camp de Brens a désormais bien pris racine en ce lieu hautement symbolique devant la stèle et la sculpture de la Déportation de Michel Pigeon abritées par un ginkgo biloba, le seul arbre ayant survécu à la bombe atomique lancée sur Hiroshima.

Discours de Jacques Fijalkow

L'actualité politique récente m'a conduit à quelques réflexions que je voudrais partager avec vous. Tout d'abord, lors de la campagne pour les présidentielles, à Paris, à propos d'un candidat présentant des positions révisionnistes, des journalistes ont comparé le pourcentage de votes en sa faveur dans les circonscriptions où habitent de nombreuses familles juives avec ce pourcentage dans des circonscriptions où elles sont peu nombreuses. La comparaison fait apparaître un surcroît de voix en faveur de ce candidat dans les premières. Ce qui veut dire, sous réserve d'une étude plus scientifique, que de nombreux Juifs ont voté pour lui.

Comment l'expliquer ? On peut penser qu'il y a des relents de la guerre d'Algérie chez certains électeurs ayant la même origine géographique que ce candidat, mais on peut penser surtout que ces électeurs ont manifesté par leur vote une immense ignorance de cette page de l'histoire de la Shoah en France, tout comme de l'Affaire Dreyfus.

Un autre fait d'actualité est le 80^{ème} anniversaire, à Toulouse cette fois, de la lettre pastorale du Cardinal Saliège. Les historiens sont à peu près unanimes à considérer cet événement comme un tournant de l'opinion en France pendant la guerre : avant cette lettre, prévalait une certaine indifférence au sort des Juifs ou tout au plus une indignation à titre individuel. Après la diffusion de cette lettre, l'opinion a changé. Ces faits sont bien connus...je le croyais. Et pourtant...Et pourtant, ayant été sollicité avec d'autres pour participer à un hommage au dit cardinal, j'ai eu l'énorme surprise de me rendre compte que son nom n'évoquait rien auprès d'un groupe de personnes de la communauté juive sollicité pour cet hommage.



Rassemblement autour de la stèle du square Joffre

Ce fait est anecdotique, bien sûr, et ne concerne sans doute pas les dirigeants ou l'ensemble de la communauté. Sans doute, mais il m'a troublé. Ici aussi, l'ignorance m'est apparue flagrante. Vous le constatez : les exemples que j'évoque concernent tous deux la communauté juive. Il faut savoir balayer devant sa porte. Qu'en serait-il s'il s'agissait non plus

d'un fragment particulièrement concerné de la population française mais de l'ensemble de celle-ci ? Je n'ose l'imaginer.

La conclusion que je tire de ces deux faits, si limités soient-ils, est que la connaissance que l'on a à ce jour de ce qui s'est passé en France pendant la Deuxième Guerre mondiale n'est pas à la hauteur de ce qu'elle devrait être. C'est pourquoi des rencontres comme celle d'aujourd'hui me paraissent indispensables. Je rends un sincère hommage aux organisateurs qui s'occupent, année après année, de la mettre sur pied et aussi à tous ceux qui par leur présence lui donnent un certain relief. Certes, de telles commémorations ne suffisent pas. Il faut aussi rendre aux femmes que nous honorons ici leur identité complète, celle qui fait apparaître les vraies raisons de ce qui les a conduites à la déportation. Il faut également que Brens dispose enfin de ce lieu muséal dont le Tarn est si dépourvu. Il faut encore que chacun de nous se souvienne que la mémoire est un combat, un combat entre l'ignorance et la connaissance et qu'il nous revient à tous d'y participer à la mesure de nos forces et de nos engagements.



Lecture des noms des 55 déportées juives victimes de la rafle du 26 août 1942

Discours de Michel de Chanterac

Le 16 juillet 1995, le Président Chirac reconnaissait pour la première fois la responsabilité de l'État Français dans la rafle du « Vel d'Hiv » à Paris et dans la région parisienne le 16 juillet 1942. Il dérogeait ainsi à la doctrine de ses prédécesseurs selon laquelle la République n'avait pas à s'excuser pour une forfaiture dont elle n'était pas responsable puisque, le 12 juillet 1940 les pleins pouvoirs accordés par l'Assemblée nationale à Philippe Pétain détruisaient les fondements même de la République.

Pour les présidents précédents, le pouvoir vichyste était un pouvoir « de fait », illégal, illégitime et les décisions qu'il avait prises étaient nulles et non avenues. Le sophisme passait sous silence, cachait les méfaits de l'État Français qui ne pouvaient, ne devaient pas être oubliés dans l'histoire de notre pays et, en particulier, la rafle du Vel d'Hiv et la rafle du 26 août 1942 mentionnée sur cette stèle.

Le 16 juillet 1942, la police française, seule, rafle en région parisienne 3031 hommes et 9853 femmes et enfants. On ne peut qu'être stupéfait de la part majeure des femmes et des enfants (76%). Cela s'explique : des informations ont fuité avant le 16 juillet. Le Parti Communiste et des policiers républicains ont fait savoir qu'une opération de police française contre la communauté juive étrangère allait avoir lieu. Dans un certain nombre de familles juives, les hommes sont partis, se sont cachés. Ils pensaient ainsi sauver leur famille. Car personne, dans la communauté juive réfugiée sur notre sol, ne pouvait imaginer que la France, pays des Droits de l'Homme, allait arrêter des femmes et des enfants, d'autant qu'un grand nombre d'enfants nés en France de parents étrangers, étaient, par le droit du sol, français.

L'état Français s'était engagé vis-à-vis des nazis à réaliser un quota de 22 000 arrestations. La rafle de 12 884 israélites étrangers « seulement » était un échec selon l'historien Laurent Joly. Je le cite : *la honte saisit la préfecture de police pour la maigreur du résultat*. Et c'est le chef de la police française, René Bousquet, qui proposera aux autorités nazies de récupérer 10 000 juifs étrangers en zone libre pour respecter le contrat. En zone libre, sous administration de l'État français, ce sont les préfets de région qui sont mandatés pour organiser cette rafle. Et c'est la date du 26 août, que l'on retrouve sur les stèles du camp de Brens et du square Joffre, qui est retenue.

Je voudrais évoquer ici la personnalité du préfet de notre région, un préfet de très noble origine, Léopold Marie Frédéric Cheneaux de Leyritz. Rigoureux fonctionnaire d'autorité, le personnage prend très au sérieux le sale boulot consistant à fournir aux autorités nazies 10 000 juifs étrangers sélectionnés par l'antisémite forcené Darquier de Pellepoix, responsable du commissariat général aux questions juives. Les archives le montrent : la rafle est organisée par le noble préfet de façon très minutieuse ; par exemple, la quantité de paille par wagon à bestiaux est précisée. Il est prévu aussi, sommet de l'abjection, que le train devra s'arrêter dans la dernière gare avant Drancy pour récupérer les tinettes. Il n'y a pas de petites économies...



Le 21 août 2022, Commémoration de la Libération de Gaillac

Les équipes chargées de la rafle sont dûment briefées, reprenant l'argumentaire nazi : les israélites sont éloignés du territoire français pour rejoindre une colonie à l'Est de l'Europe. On cherche à discréditer les victimes : chacun sait que les israélites sont les principaux responsables du marché noir, leur départ de France améliorera la situation du ravitaillement. Enfin, la pression est mise sur les préfets départementaux, en établissant des quotas par département. Ainsi, le préfet du Tarn sera félicité par son supérieur pour son bon résultat, 223 arrestations dont 31 femmes à Brens et 90 personnes, dont 22 enfants, dans la zone d'assignation à résidence de Lacaune. Sur les 223, trois seulement reviendront, dont Henri Steiner, témoin infatigable de cette tragédie. Les 22 enfants de Lacaune seront assassinés.

Le 22 mai dernier, à Lacaune, une cérémonie commémorait le 80ème anniversaire de la rafle. J'y représentais notre association. A cette occasion, les élèves du lycée de Lacaune ont lu un poème d'Alexandre Oler intitulé du nom bizarre de « Clémentine sans pépin », en souvenir d'une petite juive de 8 ans. Je vais dire pour terminer, quelques passages de ce très beau texte. Je le fais en mémoire d'une gamine juive autrichienne de 17 ans, Véra Lipchutz, victime de la rafle du 26 août. Elle était au camp de Brens, très amie d'une espagnole catalane du même âge, Nuria Casamiquela, devenue Nuria Mor. Nuria est actuellement, à près de 100 ans, la présidente d'honneur de notre association ; 80 ans après, elle n'a pas oublié et elle n'oubliera jamais sa petite copine Véra.

Elle a fait le voyage, au fond d'un plein wagon de nuit, de sang, de cris, de larmes, de plomb.

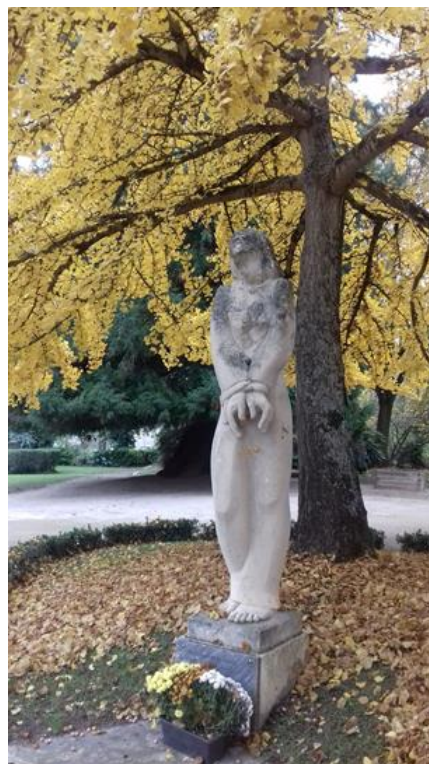
Debout sans rien à manger, sans boire en plein été, sans autres compagnons que malades ou morts.

Son tout premier voyage est aussi le dernier.

Elle n'aura que moi pour le dire ou le crier

Les nuits qu'elle passa à Drancy jusqu'aux fours

Les nuits de Clémentine, elles durent toujours.



La statue sous le ginkgo biloba,

Inauguration à Campagnac d'un lieu porteur de Mémoire en hommage à Léopold Rousseaux reconnu "Juste parmi les Nations" par Yad Vashem en 2010

Dimanche 18 septembre à Campagnac, notre association était conviée à l'inauguration d'un lieu porteur de Mémoire en hommage à l'abbé Léopold Rousseaux reconnu "Juste parmi les Nations" par Jean-Louis Bouloc, maire de Campagnac, son conseil municipal ainsi que Francine Théodore-Lévêque, déléguée régionale du Comité Français pour Yad Vashem. A cette cérémonie ont participé Franck Dorge, Sous-préfet chef du cabinet du Préfet du Tarn, Éric Coupaye, directeur de l'ONAC, Laura Barbuto, Commandement de la compagnie de gendarmerie de Gaillac, des élus des communes avoisinantes, Pierre Uhlig, président des Associations patriotiques de Couvin et de la Maison de la Mémoire de Couvin (Commune natale de L. Rousseaux), Jacques Fijalkow, président des Amitiés Judéo-Lacaunaises et des responsables d'associations juives : association Toulouse-MEJD – Mémoire des Enfants Juifs Déportés, LICRA, CRIF, une délégation belge ainsi que de nombreux habitants de Campagnac

et de différents villages du secteur, notamment d'Itzac tellement le souvenir de Léopold Rousseaux reste vivace et s'est transmis à travers les générations jusqu'aux enfants de l'École publique qui ont lu des poèmes.



Au premier plan, Francine Theodore Lévêque, Pierre Uhlig et Bernard Charles, à Campagnac, le 18 octobre 2022

C'est grâce à la curiosité intellectuelle et au long travail de recherche de notre ami et membre de notre association, Bernard Charles que Léopold Rousseaux a pu être reconnu "Juste parmi les Nations" par Yad Vashem en 2010. En s'appuyant sur l'article de référence de B. Charles, *Prêtre et résistant, l'abbé Rousseaux, curé de Campagnac, 1940-1945*⁷, les différents discours, de la déléguée régionale de Yad Vashem, du maire et du Sous-préfet, ont mis en avant ses multiples actions de sauvetage et de Résistance, ses qualités humaines et ses capacités de travail et d'endurance, aussi exceptionnelles les unes que les autres.

Voici la notice de Léopold Rousseaux du site du **Comité français pour Yad Vashem** que nous reproduisons avec l'aimable autorisation du comité :

Le père Léopold Rousseaux est né en 1897 en Belgique. Il devint prêtre en 1921 et enseigna dans un lycée religieux. À l'époque où il était enseignant, il était connu pour ses idées avancées : il apprenait à ses élèves à

penser par eux-mêmes et les encourageait à acquérir de nouvelles connaissances, à se pencher sur de nouveaux sujets d'étude, à devenir responsables et à développer la compréhension de l'autre. Ses méthodes

⁷ Publié dans la Revue du Tarn, Hiver 2003, n°192, p. 705 à 730

n'étant pas toujours bien acceptées par l'Église, il est envoyé à Lessines, où sa mère le rejoint après la mort de son père. Là, en 1940, il est prévenu que son nom est sur une liste noire de la Gestapo, qu'il doit fuir immédiatement la Belgique et disparaître.

Le père Rousseaux s'enfuit avec sa mère en France et s'installe à Campagnac dans le Tarn, à côté de la forêt de Grésigne où ils ont un parent également prêtre.

Là, le père Rousseaux a commencé à s'occuper des nombreux fugitifs de Belgique, les aidant autant qu'il le pouvait. En 1941, il rejoint la Résistance à Campagnac, et la rumeur sur sa capacité à aider commence à se répandre.



Le père Rousseaux a utilisé tous ses contacts et ses connaissances pour venir en aide aux fugitifs qui se sont adressés à lui. Il se débrouillait pour trouver des lieux où les cacher, pour leur procurer de faux papiers d'identité, leur faire parvenir du ravitaillement, de la nourriture et en a aidé beaucoup à traverser la frontière vers l'Espagne.

Il parvient à obtenir du consul de Belgique à Sète un cachet officiel du régime de Vichy, ce qui lui permet de falsifier des papiers.

Parmi ses nombreuses activités pendant la guerre, le père Rousseaux a sauvé de nombreuses familles juives en danger, soit en les prévenant d'arrestations imminentes ou en les aidant à trouver des caches dans différents endroits.

L'une de ces familles était les Dudelcyc de Paris. Ils ont fui la capitale en 1942 avec leur fille, Diana (née en 1924), après la rafle du Vel d'Hiv. Arrivés à Gaillac, où ils trouvèrent un petit logement à louer, ils vécurent sous leurs vrais noms et identités de 1942 à 1944, notamment⁸ grâce au père Rousseaux, qui les hébergea à plusieurs reprises chez lui lorsqu'ils sentirent le danger.

Il les prévenait chaque fois qu'il entendait des rumeurs d'arrestations dans la région et se débrouillait pour trouver un refuge pour les parents de Diana. Diana se souvient être restée dans la maison du père Rousseaux et avoir connu sa mère, qui la considérait comme sa petite-fille. Le père Rousseaux subvient à tous les besoins des Dudelcyc pendant plus de deux ans, leur apportant tout ce dont ils avaient besoin au quotidien. Il est également mentionné dans le témoignage de Mendel Landau à Yad Vashem : « J'étais moi-même, avec ma famille, sauvé par lui ; nous lui devons la vie. »

Après la guerre, le père Rousseaux retourne en Belgique. Il est décédé en 1966, mais sa générosité, son courage et ses actions dans ces temps difficiles pour aider et sauver chaque personne qui s'est tournée vers lui sont restés dans les mémoires jusqu'à aujourd'hui.

Le 23 novembre 2010, Yad Vashem – Institut International pour la Mémoire de la Shoah a reconnu Léopold Rousseaux comme Juste parmi les Nations.

⁸ Cette famille Dudelcyc a également été protégée et sauvée par la famille gaillacoise de "Justes parmi

les Nations ", Paul-Raymond et Marie-Louise Rigaud ainsi que leur fille Jacqueline.

De par sa fonction, cette notice met surtout en avant les activités de sauvetage (cache, fabrication de faux papiers, fourniture de nourriture, filière d'exfiltration vers l'Espagne) de Léopold Rousseaux. Cependant à côté de ces formes de Résistance civile, l'abbé menait une vie clandestine très active de résistant tout d'abord au sein du Maquis d'Ornano alors basé à Penne puis dans le Groupe Vendôme. De ces deux Maquis, il était l'aumônier et pour Vendôme, il était également l'homme de confiance et l'un des bras droits du Commandant Pierre Vandeven⁹ qui l'avait chargé des renseignements et des liaisons. Son rôle fut particulièrement important lors de l'attaque de deux colonnes allemandes à Marssac et à Gaillac du 17 au 24 août 1944. Pour plus de détails, je renvoie le lecteur à l'article de Bernard Charles.



Pour en savoir plus sur la vie de Léopold Rousseaux, on peut consulter la page de Pierre Uhlig : http://espacedememoire.fr/0000%202021eFICHIERS/commune_belge_Couvin_suite.html

Comment le curé de Campagnac est devenu "Juste parmi les Nations"

La Dépêche : article de Richard Bornia, du 17 septembre 2022

Ce dimanche, à Campagnac sera inauguré un lieu porteur de mémoire en hommage à l'Abbé Léopold Rousseaux. Il a fallu attendre 60 ans pour que soit reconnue la bravoure de ce prêtre résistant, qui a sauvé des dizaines de familles juives pendant l'Occupation. C'est sur la place qui porte déjà son nom que Léopold Rousseaux (1897-1966), curé de Campagnac pendant l'Occupation, sera honoré. Ce curé cacha et aida de nombreux juifs ce qui lui valut d'être reconnu en tant que "Juste parmi les Nations" en 2010 par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem. Ils furent nombreux les habitants de cette bourgade à aider anonymement le curé : des œufs, des volailles, de la charcuterie, du vin, souvent en ouvrant la porte du presbytère, l'ecclésiastique trouvait les dons des paroissiens. "Il n'aurait pas pu le faire tout seul. C'est aussi grâce au mutisme et à l'approbation tacite des habitants que Léopold Rousseaux a pu accomplir ces actes de courage", souligne Francine Théodore-Lévêque, déléguée régionale du comité français pour Yad Vashem. Ce matin, elle sera présente à la cérémonie aux côtés de Jean-Louis Bouloc maire de Campagnac, des habitants et d'une délégation belge. C'est en effet, en Belgique que naquit Léopold Rousseaux. Professeur de français dans un collège religieux et aumônier de jeunesse ouvrière, il quitte précipitamment son pays, fiché aux renseignements allemands pour ses idées progressistes : le curé déteste les fascistes.

Il a gardé le secret pendant 50 ans

Avec sa mère, il rejoint le Tarn où vit toujours une partie de sa famille. "Je l'ai connu en 1943", se souvient Bernard Charles, retraité de Gaillac. "Je passais mes vacances à Izac, à proximité de Campagnac. Un jour le curé est venu me voir. Il n'avait pas d'enfant de chœur pour servir la messe d'un enterrement le lendemain. Je n'y connaissais rien, mais il m'a embobiné", dit-il, avec le sourire. "Il m'a conduit chez lui où il vivait avec sa mère. Le soir, deux hommes et une femme sont arrivés. Il m'a demandé d'aller dans le jardin et de ne jamais rien dire". Bernard gardera ce secret pendant plus de 50 ans avant de devenir celui qui permit de sortir Léopold Rousseaux de l'ombre et de devenir "Juste parmi les Nations".

⁹ Photo Yad Vashem, Léopold Rousseaux et Pierre Vandeven Lt colonel Vendôme. Il se trouve que les deux hommes sont nés à trente kilomètres de distance de part et d'autre de la frontière franco-belge.

"De ses yeux pétillants de malice, de sens aigu de l'humour, de sa voix vibrante et de son éclat de rire chaleureux, de cette âme qui se donnait sans compter au péril de sa propre vie, j'ai gardé jusqu'à ce jour un profond souvenir", écrit Diana Dudel-Woll de Tel-Aviv dans un courrier à Bernard Charles.

Le curé fut aussi un résistant. Aumônier du groupe Vendôme, il a été un des maillons pour permettre à des centaines de Belges, à des maquisards, à des familles juives et à des évadés de trouver refuge en Espagne. "Le blaireau est un animal parfois intéressant", c'est par ce message qu'il était alerté par l'Intelligence Service à Londres sur les actions de sauvetage à mener. Homme d'une grande discrétion, fuyant les honneurs, il faudra attendre plus de 60 ans pour que sa bravoure soit enfin reconnue. Après la Libération, il s'engagea comme aumônier dans l'Armée de l'Air. Il reprit ensuite un poste d'enseignant à Tournai. À Campagnac, c'est toujours la crèche donnée à l'église par Léopold Rousseaux qui se visite à Noël.

Bernard Charles, l'enfant de chœur qui a sorti le curé de l'oubli

Enfant de chœur pour Léopold Rousseaux en 1943, le gaillacois Bernard Charles a été marqué toute sa vie par cette rencontre improbable. "À la retraite, lors d'une sortie à vélo, je suis passé devant sa maison à Campagnac. "Je savais qu'il avait été résistant. J'ai voulu en savoir plus". En 1995, il se lance dans les recherches. Un travail remarquable qu'il a publié dans un ouvrage sur la vie de ce curé exceptionnel. "Il m'a fallu deux ans. Ensuite, j'ai tout envoyé à Jérusalem", raconte-t-il. C'est grâce aux documents fournis par le retraité gaillacois que Yad Vashem, Institut international pour la Mémoire de la Shoah, a inscrit le nom de Léopold Rousseaux sur le mémorial à Jérusalem destiné à perpétuer le souvenir de chacun des Justes.

Agenda et infos

Après « **Hommage à Rudolf Leonhard : Le feu aux barbelés** » du 5 novembre prochain, la **Journée Internationale des Femmes** sera notre prochain rendez-vous le **4 mars 2023**. Nous y avons invité :

L'historienne **Annette Wiewiorka** qui propose une conférence sur la participation des femmes juives à la MOI (Main-d'œuvre immigrée). Au sein de cette organisation, elles ont été un soutien important pour les Républicains espagnols pendant la guerre d'Espagne et ont également pris une part active à la Résistance. Spécialiste de la Shoah et de l'histoire des Juifs au XX^e siècle, Annette Wiewiorka, a été reçue dernièrement dans diverses émissions de radio, notamment France-Culture et France-Inter, pour son livre *Tombeaux. Autobiographie de ma famille (Fiction & Cie, Seuil)* paru en septembre dernier.


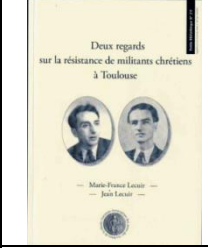
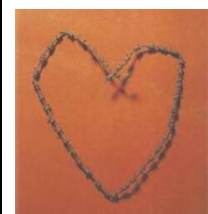
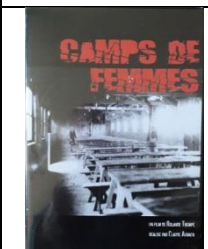

La sociologue **Michèle Descolongs**, pour son livre *Un camp d'internement en Lozère. Rieucros 1938-1942 (Presses Universitaires du Midi, Toulouse 2022)*

Par ailleurs, nous vous signalons l'émission *Le cours de l'histoire* sur France-Culture sur le thème **Retirada, les Républicains sur les routes de l'exil** le 12 octobre dernier avec Geneviève Dreyfus-Armand, spécialiste des migrations espagnoles au XX^e siècle et la docteure en histoire contemporaine Maëlle Maugendre que nous avons invitée à la JIF de mars 2020 pour *Femmes en exil. Les réfugiées espagnoles en France 1939-1942 (Presses universitaires François-Rabelais, 2019)*

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/retirada-les-republicains-sur-les-routes-de-l-exil-9046034>

Nouveaux ouvrages à la vente

Cette liste – suivie d'un bon de commande - complète celle diffusée avec notre bulletin 2022-01.

	Présentation brochures
	<p>Les Juifs dans la Résistance – supplément à la Lettre des Amis n° 312 du 1/01/2022 Monique Lise Cohen (39 p) Ed. Les Amis des Archives de la Haute-Garonne dans la Collection Petite Bibliothèque, n° 214 Nouvelle édition de ce texte de Monique Lise Cohen, avec une préface de Roger Attali et des annotations de Geneviève Bessis et Laurette Llahi-Roques.</p>
	<p>Deux regards sur la résistance de militants chrétiens à Toulouse – supplément à la Lettre des Amis n° 307 du 1/03/2021 Marie-France Lecuir & Jean Lecuir (83 p) Ed. Les Amis des Archives de la Haute-Garonne dans la Collection Petite Bibliothèque, n° 211 Étude de la résistance précoce des milieux chrétiens à Toulouse et dans sa région, puis de l'action conjointe avec d'autres mouvements comme Combat, Libération, Libérer et Fédérer. Deux personnages sont plus précisément présentés à savoir l'avocat Robert Cazenave et Marcel Vanhove, syndicaliste CFTC réfugié du Nord de la France.</p>
	Présentation CD et DVD
	<p>Peau d'âme Gigi Bigot Ed Montreuil. L'autre label (CD audio) En 1940, des femmes «indésirables» sont internées au camp de Rieucros (Lozère). Là, elles mettent en scène Blanche Neige : l'Allemagne nazie devient la marâtre et la Gestapo, le chasseur. Pour résister à l'enfermement, ces femmes de toutes nationalités s'activent au sens propre du terme, par des pratiques culturelles, des occupations manuelles, artistiques. Elles s'opposent à la direction du camp, font grève, manifestent ! Parmi elles, il y a Kali la gitane et puis Angèle, inspirée du témoignage d'une ancienne prisonnière et de l'imaginaire de Gigi Bigot.</p>
	<p>Camps de femmes Rolande Trespé Ed. Université Toulouse-Le Mirail Le 21 janvier 1939 fut créé, à Rieucros (près de Mende, en Lozère), le premier camp de concentration français, dénomination officielle retenue par le Préfet du Tarn, le 31 décembre 1941. D'abord peuplé par des étrangers suspects, il sera réservé, après la déclaration de guerre, aux femmes étrangères et françaises. Ce camp se déplacera à Brens (près de Gaillac, dans le Tarn) en février 1942, puis à Gurs (Pau) en juin 1944. Sur l'internement de ces femmes, l'historienne Rolande Trespé apporte une mise en perspective politique et historique, entrecoupée des témoignages</p>
	<p>Camps d'internement du Midi de la France. Entre histoire et mémoire (1939-1944) Philippe Perron sous la direction de Monique Lise Cohen, Éric Malo et Guillaume Agullo Ed Mémoires : les Juifs dans la Résistance Partie Rom : contient un livret écrit par Éric Malo (Les Camps de Vichy, Les Camps de Vichy, la Shoah et l'histoire scolaire, Documents sur la déportation des Juifs de la région toulousaine pendant l'été 1942, Pistes d'utilisation pédagogiques, Chemins d'écritures - Histoires et témoignages; exposition "Les Camps d'internements du Midi de la France : 1939-1944". DVD 1 : "Camps français en mémoire : 1939-1944" suivi des témoignages d'E. Moskovic, A. Bettini et P. Schaffer ; DVD 2 : "En quête d'histoire" suivi des témoignages d'A. Beck, R. Marcault et F. Szpilfogiel ; DVD 3 : "Chemins d'écriture : histoire et témoignages"</p>

... / ...

	Présentation livres
	<p>Liberté couleur de femme Ginette Forgues Ed. L'ours blanc (331 p.) Ginette Forgues est une femme du Sud-ouest, née dans le Lot-et-Garonne et son destin qui la balade de la Gironde à Toulouse, des Pyrénées et du Gers à la Côte d'Azur pour se poser à Castanet-Tolosan, fait revivre un large pan de l'histoire des années 1920 à nos jours.</p>
	<p>Le traumatisme de l'enfant caché Marcel Frydman Ed. L'Harmattan (252 p.) L'auteur se propose d'appréhender le traumatisme des enfants cachés sous l'occupation nazie et d'analyser les répercussions à court et à long termes. Après avoir souligné le caractère indicible du traumatisme et son incidence au niveau de la personnalité actuelle de l'individu, il s'est également efforcé d'expliquer le long silence des enfants cachés dont la souffrance a été intériorisée. Enfin, il a fait apparaître le rôle crucial que présente le témoignage des enfants cachés.</p>
	<p>Violence, indifférence ou altruisme Marcel Frydman Ed. L'Harmattan (262 p.) Afin de pallier de graves carences en matière d'accession à la citoyenneté, l'auteur plaide en faveur de l'introduction, dans tout curriculum scolaire, d'une éducation sociale systématique qui permettrait, entre autres, l'apprentissage de l'écoute, l'initiative à la communication non violente, l'amplification de la relation d'altérité, le développement de l'empathie et de l'attitude altruiste.</p>
	<p>Elles et eux de la Résistance Caroline Langlois & Michel Reynaud Ed. Tirésias (344 p.) Elles et eux ont fait un unique choix : résister. peut-être ont-ils été insoucians au début, mais très vite ils prirent conscience de leur engagement. c'est, dit-on, " plus facile de mourir à 18 ans." or, comme la mer lentement se retire et laisse sur la plage toutes sortes de souvenirs, témoignant, après tout, simplement de son passage, nous avons essayé de réunir des mémoires, ici, elles et eux sont 28, non pas comme des fossiles, mais comme une vérité vivante et républicaine.</p>
	<p>Yvonne Le Tac, une femme dans le siècle, de Montmartre à Ravensbrück Monique Le Tac (Préface de Geneviève de Gaulle Anthonioz) Ed. Tirésias (164 p.) Cet ouvrage est la vie et le combat d'Yvonne Le Tac : de son enfance à son métier d'institutrice et de son choix dans le camp de la Résistance en Bretagne, à sa déportation à Ravensbrück. Doyenne des déportées revenues, une rue et un collège portent son nom, dans la Paris qu'elle habita.</p>
	<p>Femmes en exil – Les réfugiées espagnoles en France (1939-1942) Maëlle Maugendre Ed. Presses Universitaires François Rabelais (360 p.) Elles sont entre 75 000 et 95 000 à chercher refuge en France. Des femmes dont on ne parle pas. Des figures subalternes de l'histoire, qui restent dans l'ombre de leurs compagnons d'armes. Des femmes dont les trajectoires et les expériences restent invisibles. Lors de la « Retirada », l'exode antifranquiste au début de l'année 1939, des hommes mais aussi des femmes et des enfants traversent la frontière pyrénéenne pour se réfugier en France.</p>
	<p>Indomptable et rebelle, Histoire d'une vie de 1913 à nos jours Marie-Claire Scamaroni (Préface Yves Guéna) Ed. Tirésias (208 p.) Une femme qui sut dire non, non à l'occupant, non à la collaboration, non au désespoir mais oui à la France. Nous découvrons aussi Fred Scamaroni, son frère, nommé le plus jeune préfet de France par le général de Gaulle et qui se suicidera en 1943 refusant de parler sous la torture.</p>
	<p>François Verdier. L'honnête homme, le résistant, l'unificateur Elérika Leroy Ed. Privat (254 p.) Ce livre est le premier ouvrage consacré à la mémoire de François Verdier, unificateur des mouvements de Résistance dans le sud-ouest de la France. Au travers d'une minutieuse exploration des archives de tous ordres, qu'elles soient officielles, familiales ou maçonniques, Elérika Leroy retrace le portrait d'un homme passionné d'art, raconte sa vie depuis son enfance en Ariège jusqu'à la notabilité acquise à Toulouse et met en lumière son action clandestine jusqu'au parcours oublié de sa femme Jeanne, résistante, déportée au camp de Ravensbrück.</p>

Camp de Brens – Bon de commande

Désignation	Prix unitaire	Quantité	Prix total
Brochures			
Inauguration de la route Dora Schaul	6.00		
Commémoration du 1er acte de résistance, Toulouse 1940	3.00		
Le site du camp de Brens dans l'Histoire, 1939-1944	10.00		
Les trois brochures ci-dessus	15.00		
Hommage à Alfred Benjamin	3.50		
Eysses – Bataillon F.F.I. d'Eysses	3.00		
Les Femmes dans la Résistance - Lettre n° 27 décembre 2001 de la Fondation de la Résistance	3.00		
Comme une grande fête – M. Rainat	5.00		
Terre d'asile, terre d'exil	5.00		
Monique Lise Cohen (1944-2020). Une vie d'engagement, de recherche et d'écriture	10.00		
Les Juifs dans la Résistance (supplément Lettre des Amis n°312) – M. L. Cohen	10.00		
Deux regards sur la résistance de militants chrétiens à Toulouse – M. F. & J. Lecuir	12.00		
Enregistrements sur CD et DVD			
Peau d'âme – Gigi Bigot	10.00		
Camps de femmes – R. Trempé	15.00		
Camps d'internement du Midi de la France – M. L. Cohen & E. Malo	15.00		
Livres			
C'est aujourd'hui dimanche – M. Aulne & C. Pochon	16.00		
Comment j'ai résisté à Pétain – A. Bettini del Rio & C. Heurteux-Peyréga	10.00		
Peau d'âme – G. Bigot	10.00		
Ces femmes espagnoles. De la Résistance à la Déportation – N. Catala	20.00		
Liberté, couleur de femme – G. Forgues	15.00		
Les hommes du Vernet – B. Frei	15.00		
Le traumatisme de l'enfant caché – M. Frydman	23.00		
Violence, indifférence ou altruisme – M. Frydman	22.00		
Elles et eux de la Résistance – C. Langlois & M. Reynaud	24.00		
Un Allemand dans la Résistance – G.Leo	18.00		
Yvonne Le Tac, une femme dans le siècle – M. Le Tac	15.00		
Femmes en exil. Les réfugiées espagnoles en France (1939-1942) – M. Maugendre	25.00		
Qui s'éloigne de toi – N. Mor	10.00		
Promenade au lac des cygnes – L. Reinerova	10.00		
Indomptable et rebelle – M.-C. Scamaroni	20.00		
François Verdier – Elérika Leroy	18.00		

Camp de Brens - Bon de commande

Nom :

Adresse :

.....

Code postal – Ville :

Téléphone :

Courriel :

Total commandé en Euros €
Frais de port : 5 € pour 1 livre, 1 brochure, CD ou DVD – 7€ pour 2 brochures – 10€ pour 2 livres (au-delà de 3 ouvrages, nous consulter svp sur le montant des frais de port) €
Total €

**Commande et règlement par chèque
à l'ordre de l'APSICBR
à adresser à
Jeannine Audoye - 54 avenue Rhin et Danube – 81600
Gaillac**

CAMP DE BRENS
Association pour Perpétuer le Souvenir des Internées
des Camps de Brens et Rieucros



Appel de cotisations

Grâce à votre soutien, persuadés de l'attachement que vous portez à notre association et aux activités que nous proposons tout au long de l'année, nous pourrions poursuivre les actions visant à perpétuer la mémoire du camp de Brens.

Nous vous rappelons que le montant de la cotisation a été fixé à à **15 € pour une personne** et **20 € pour un couple**. Nous vous invitons à renouveler votre adhésion par chèque à l'ordre de l'APSICBR envoyé à **Jeannine Audoye, 54 avenue Rhin et Danube - 81600 Gaillac**.

Dès réception de votre participation, nous vous adresserons votre carte d'adhérent (e).

Pour le Bureau

✍ _____

Je soussigné (e) M. ou/et Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Demande à adhérer / ré-adhérer à l'Association Pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et de Rieucros et verse une cotisation d'un montant de €

Je souhaite recevoir le bulletin :

Par mail : oui non

Par courrier postal : oui non

Date :

Signature